

Les **ECHOS** du **Granier**

FEVRIER
2019 **19**



VIE MUNICIPALE : Vœux 2019... de nombreux projets ///

TRAVAUX : Travaux rue Saint Roch ///

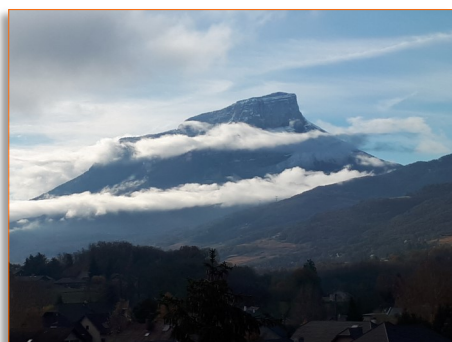
VIE ASSOCIATIVE : Donner son sang c'est sauver des vies

/// **ENFANCE / JEUNESSE** : C'était Noël au restaurant scolaire ///

BIBLIOTHEQUE : Des animations autour du conte ///

INFOS DE LA VALLEE : Zéro pesticide

/// **IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN** : L'enseignement à Chapareillan - 2^{ème} partie



- 3. Editorial
- 4 / 9. Vie Municipale
- 10 / 11. Aménagements & Travaux
- 12 / 14. Vie Associative
- 15. Enfance & Jeunesse
- 16 / 17. Bibliothèque
- 18 / 19. Infos de la Vallée
- 20. Il était une fois Chapareillan

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Valentin POTIN
7 août

Malvina VILAIS
22 août

Soline GRIVELLE
25 octobre

Victoria REYMOND LARUINA
25 octobre

Lenny BARRAZ
1^{er} décembre



DÉCÈS

Nicole SCHNEIDER
8 novembre

Jeanne CHAPELLET
1^{er} décembre

Lucienne VARVAT
2 janvier

Pierre SAVOIE
14 janvier

Claudette CARRAT
16 janvier

LA COMMUNE, LE CME ET LES SAGES REMERCIENT LES COMMERÇANTS

pour leur contribution à la journée « éco-citoyenne »
du 15 septembre 2018 :

LE DOMAINE GIACHINO

pour avoir offert le vin,

LA BOULANGERIE BERGER

pour avoir offert les viennoiseries,

L'ENTREPRISE MIDALI

pour avoir fourni les gilets fluos,

INTERMARCHÉ

pour avoir offert le pique-nique.

P E R M A N E N C E S

CPAM :

Les mercredis semaines impaires de 8^h30 à 10^h30
Local « permanences », place de la mairie.

ADPA :

Mardi & mercredi de 9^h00 à 12^h00, sur rendez-vous
Salle Saint Roch
☎ : 04 76 40 79 35
En cas d'urgence appeler au 04 76 92 18 82

CLCV :

Consommation Logement et Cadre de Vie :
Le 4^{ème} jeudi du mois (hors vacances scolaires) de 10^h30 à 12^h00
Local « permanences », place de la mairie.



MARTINE VENTURINI-COCHET
Maire de Chapareillan

TOUT CHANGE RAPIDEMENT

ÉVÈNEMENTS

4^{ÈME}
FORUM
DE
L'EMPLOI
1^{ER} SEMESTRE 2019
SALLE POLYVALENTE

L'association Bakasana
en partenariat
avec la mairie de Chapareillan
organise le
1^{ER} SALON
" BIO & BIEN ÊTRE "
SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MAI
SALLE POLYVALENTE

Je souhaite revenir sur un épisode de cette fin d'année survenu à Chapareillan qui m'a mise très en colère. Je veux en effet parler de la quinzaine de cambriolages commis sur la commune comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs en ces périodes de fête.

Je tenais à vous dire que je n'admets pas et je ne tolère pas que les Chapareillanaises et les Chapareillanais qui travaillent ou qui ont travaillé toute leur vie pour acquérir des biens quels qu'ils soient, se fassent déposséder par des gens qui profitent de leur absence ou de leur sommeil.

Sachez que je serai toujours aux côtés des gendarmes pour éradiquer au plus vite ce phénomène.

D'ailleurs, l'auteur de ces vols a été arrêté et une grande partie des biens a été retrouvée et va être restituée à leur propriétaire. Je tiens vraiment à féliciter nos gendarmes. Un grand merci pour leur réactivité.

En 2018 nous avons choisi à nouveau de ne pas faire appel à l'emprunt (*excepté pour la microcentrale dont les recettes remboursent les annuités du prêt avec un léger bénéfice pour la commune*) et ainsi contribuer au désendettement de la commune, puisqu'une dette pèse toujours sur nos finances. Je vous rappelle qu'à notre arrivée en 2014, l'endettement par habitant était de 1125 €. Suite à un effort, nous sommes aujourd'hui à 809 € par habitant ce qui pour moi est encore trop élevé. Sur les 809 €, 522 € concernent l'emprunt contracté pour l'école qui se terminera en 2036.

En quatre ans nous avons désendetté la commune de 719 000 € ce dont je suis très fière. Tous les investissements que nous avons réalisés sur la commune depuis notre arrivée ont été autofinancés, nous n'avons jamais eu recours à l'emprunt pour les concrétiser. Alors que les recettes de la commune ont fortement diminué.

Dans les années à venir il y a d'autres réalités qui devront être prises en compte, d'une part le projet de territoire validé en conseil communautaire et d'autre part l'évolution future des métiers de la commune. Nous pouvons tous faire le constat que tout change rapidement autour de nous.

Nous devons réfléchir au périmètre de notre service public. C'est un des défis que nous devons relever : maintenir le juste niveau des services de proximité, tout en assurant un niveau d'investissement nécessaire au développement de Chapareillan. Chapareillan qui devra affirmer sa position au sein du Grésivaudan.

Contact

Mairie
24 place de la mairie
CS 60 077
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
Fax : 04 76 45 21 46

lundi, mardi, vendredi, samedi :
8^h30 / 12^h00
mercredi :
8^h30 / 12^h et 13^h30 / 18^h00
jeudi :
18^h00 / 20^h00
Fermé le samedi matin en juillet/août.

E-mail :
accueilmairie@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

Facebook :
@mairiedechapareillan

CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER !

Retour en images des manifestations communales !

SOIRÉE DE NOËL



Les heureux vainqueurs du concours « boules de Noël décorées »

RÉSULTATS DU CONCOURS « BOULES DE NOËL DÉCORÉES »

CATÉGORIE 2 / 3 ANS :

- 1^{er} : Romane Da-Piedade
- 2^{ème} : Clara Chassaing
- 3^{ème} : Ismaël Dapache
- 4^{ème} : Mathéo Deleaval
- 5^{ème} : Mathéo Besson

CATÉGORIE 4 / 6 ANS :

- 1^{er} : Loris Bechet
- 2^{ème} : Jules Barraz
- 3^{ème} : Louis Bartolato
- 4^{ème} : Théo Morel
- 5^{ème} : Audrey Mouton

CATÉGORIE 7 / 12 ANS :

- 1^{er} : Camille Masson
- 2^{ème} : Antoine Marghadi
- 3^{ème} : Aurélien Grillet
- 4^{ème} : Clément Masplet
- 5^{ème} : Lili Rousset



C'est le nombre de participants au concours « boules de Noël décorées »

La commune remercie l'ensemble des enfants pour leur participation et leur créativité.



Séance photos avec le Père Noël



Blind test « coupe des familles »

REPAS DU SAINT ROCH



VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL



Traditionnelle cérémonie de vœux au personnel, le 20 décembre 2018 en présence des employés municipaux et des élus



Remise de la médaille d'honneur, récompensant le dévouement des agents publics au service des collectivités territoriales, à M. Éric Bouvet et M. Pierre-Philippe Chène

VŒUX 2019... DE NOMBREUX PROJETS

Extraits du discours lors de la cérémonie des vœux à la population...



Pour 2019, la maîtrise de notre budget nous permet d'envisager de nouveaux investissements.

Le projet phare de cette nouvelle année sera **la création d'un parc qui accueillera notamment un parcours santé, une nouvelle aire de jeu pour les enfants, un jeu de boules, un skate park**. Ce projet se fera en concertation avec le Conseil Municipal des Enfants, ce sera un espace d'échange et de convivialité.

Situé entre le chemin de l'Epitel et les cours de tennis, ce projet s'inscrit dans notre ambition de regrouper les équipements de sports et de loisirs autour des sites petite enfance et scolaires.

Nous souhaitons ainsi proposer aux familles un lieu sécurisé, autour duquel pourront se retrouver petits et grands ; de plus des tables et des bancs seront à votre disposition.

La mise en chantier débutera au cours du mois de mai prochain.

Parallèlement à ce projet nous allons aménager **un parking en contre-bas du cimetière** qui pourra être utilisé pour le parc et surtout désengorger le stationnement des usagers de la Ville.

D'autres travaux d'investissement sont également prévus :

D'une part, **la sécurisation du carrefour du chemin de sable** par la création d'un passage piéton, **la réfection de l'enrobé avenue du Granier** avec le renforcement du mur de soutènement.

Le bétonnage de la partie haute du chemin croix Verpi pour les viticulteurs.

D'autre part, **la réfection de la façade de la mairie**, projet qui était initialement prévu en 2018, sera réalisé cette année. Nous avons fait le choix de retarder ces travaux de quelques mois tout simplement pour éviter de recourir à l'emprunt.

Nous ferons aussi **la rénovation d'un pan de toiture du bâtiment de la fruitière**.

Pour **la sécurité des enfants** qui viennent à pied à l'école par la rue de l'Etraz le Vent, nous avons posé un panneau d'interdiction de tourner à gauche lorsque l'on vient du chemin des écoliers. Ce dispositif est à l'essai durant trois mois. Une réflexion est en cours avec l'APE pour la réalisation d'un chemin piétonnier rue de l'Etraz de vent.

Nous allons également **créer un point de compostage** il sera installé à l'arrière de la cantine et sera mutualisé avec le multi-accueil. C'est un projet qui sera réalisé avec le Sibrecsa, **afin de réduire la production de déchets**.



FORUM DE L'EMPLOI, 4^{ÈME} ÉDITION

Chapareillan accueillera au cours du premier semestre, le 4^{ème} forum de l'emploi sur Chapareillan. En attendant cet événement, retour et bilan de la 3^{ème} édition.

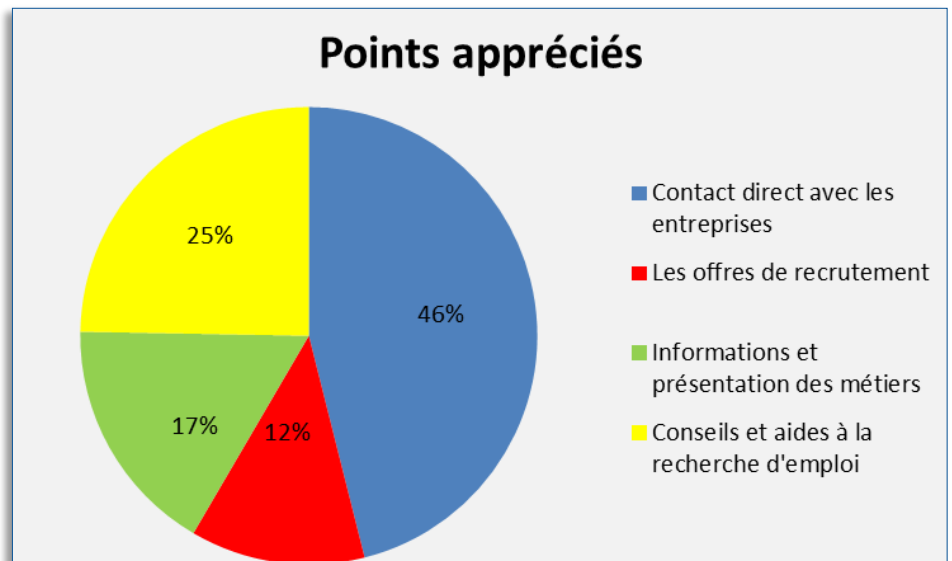
Une belle réussite en 2018 pour la 3^{ème} édition du forum de l'emploi.

La réussite de cette action provient du maillage entre les différentes entités organisatrices de l'évènement : la Mairie de Chapareillan, le Pôle Emploi de Pontcharra, la Communauté de Communes du Grésivaudan et le Département 38.

18 employeurs, 11 partenaires étaient présents sur ce « forum insertion emploi handicap/tremplin vers l'emploi », ainsi qu'un atelier numérique.

Plus de 20 offres d'emploi ont été pourvues et de nombreux contacts ont été pris.

L'objectif de ce forum était de proposer aux demandeurs d'emploi dits « éloignés de l'emploi » (demandeurs longue durée, travailleurs handicapés, publics relevant de l'Insertion par l'Economie...) une action en local : recrutements, informations diverses et initiation au numérique.



Les demandeurs d'emploi ont été satisfaits par la proximité du lieu. Les entreprises et les partenaires ont apprécié la rencontre des candidats aux profils ciblés et préparés, le gain de temps et l'organisation, l'accueil et le professionnalisme des interlocuteurs.

A la suite du succès rencontré lors de ce forum, **une prochaine édition aura lieu au second trimestre 2019.**

La municipalité de Chapareillan remercie tous les partenaires de nous avoir fait confiance.

LOCATION DE SALLES ET PRÊT DE MATÉRIEL AUX PARTICULIERS

Une soirée à organiser ? Un événement à fêter ? Un apéritif entre voisins ?... La commune de Chapareillan peut vous aider ! En effet, les particuliers ont la possibilité de louer diverses salles communales et / ou peuvent emprunter du matériel contre une caution...

1. quelles salles peut-on louer ?

La salle polyvalente (jusqu'à 500 personnes ; 200 €)
 La mezzanine (jusqu'à 59 personnes ; 90 €)
 La mairie de Bellecombe (jusqu'à 49 personnes ; 50 €)
 La salle de la Palud (jusqu'à 19 personnes ; 40 €)

2. Quel matériel peut-on emprunter ?

Des tables
 Des chaises
 Des bancs
 De la vaisselle (utilisation uniquement à la salle polyvalente)

3. Comment procéder ?

Il suffit simplement de remplir un formulaire de demande de réservation (salle et / ou matériel), disponible sur notre site, et de le(s) retourner en mairie par tout moyen à votre convenance (mail, guichet, courrier). Une réponse vous sera alors donnée. Si la réservation est validée, un dossier de location vous sera envoyé par courrier. Il sera à rendre complet 10 jours minimum avant la manifestation. Toute demande faite au préalable par téléphone est considérée provisoire, elle n'est conservée que 8 jours, elle doit donc obligatoirement être confirmée par écrit.



Pour tous renseignements :

Mme Sylviane Miguet
 ☎ : 04 76 45 51 12
 etatcivil@chapareillan.fr

INCIVILITÉS SUR LA COMMUNE



Le kiosque, des coffrets électriques, des panneaux d'indications... tous tagués !

Chers artistes, sachez que ceci s'appelle un acte de vandalisme et que ce dernier est réprimandé par la loi.

Ces dégradations auront un coût pour la commune et ce sont bien évidemment les contribuables qui en subiront les conséquences !

Sachez, qu'il existe, derrière la salle polyvalente, un mur d'expression, spécialement prévu pour les œuvres de ce style !



CARTE D'ÉLECTEUR... DU NOUVEAU

Suite à la réforme électorale mise en place par l'Etat, pour participer aux élections Européennes du 26 mai 2019, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 mars 2019.

Avec cette réforme, le fichier des listes électorales est désormais centralisé par l'INSEE afin d'automatiser les inscriptions, les radiations, etc.....

Chaque électeur sera doté d'un numéro national d'électeur qui apparaîtra sur la nouvelle carte électorale qui sera envoyée à domicile avant les prochaines élections.

Pour plus d'informations : www.service-public.fr



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DIMANCHE 26 MAI

**INSCRIPTIONS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES JUSQU'AU
30 MARS 2019**



CAHIER DE DOLÉANCE DISPONIBLE EN MAIRIE

Suite au mouvement des « gilets jaunes » et afin de rendre possible le dialogue entre les citoyens et la représentation nationale, la commune de Chapareillan a mis en place un cahier de doléances et de propositions, ouvert à toutes et à tous, à l'accueil de la mairie.

Informations sur :
granddebat.fr



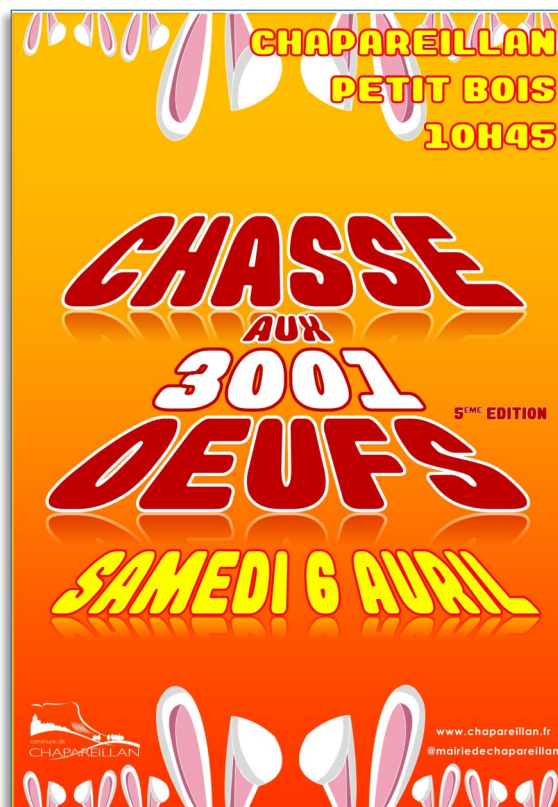
Ce cahier de doléances est accessible à tous, aux horaires d'ouverture de la mairie.

La finalité de ces doléances sera transmise à « MISSION GRAND DÉBAT »

5^{ÈME} CHASSE AUX ŒUFS

On ne s'en lasse pas ! 5 ans déjà que la chasse aux œufs existe et près de 400 personnes nous rejoignent chaque année pour passer un moment fort sympathique !

Les 4 premières éditions ont toujours eu lieu le week-end de Pâques. Malheureusement, en raison des vacances scolaires 2019, nous sommes obligés de devancer la date de 15 jours mais devant tant de succès il était impossible de ne pas poursuivre cette manifestation qui fait le bonheur des petits ... et des grands aussi !



Samedi 6 avril
à 10^H45
Au petit bois
route de Barraux

2 parcours : 2/5 ans et + 6 ans

3 défis par parcours

1 défi adultes

Et toujours et encore... chercher et ramasser des œufs...

Fin de la chasse à midi, autour du verre du chasseur et de la remise des prix...

**A MARQUER
DANS VOS
AGENDAS**

MARS

17 **REPAS DES ANCIENS**
Salle polyvalente à 12^H00

19 **COMMÉMORATION
DU 19 MARS 1962**
Monument aux morts

AVRIL

6 **CHASSE AUX 3001 ŒUFS**
Petit bois, route de Barraux
à 10^H45

LE RÉCAP' EST DE RETOUR



Vous n'avez pas eu le temps de suivre l'actualité de la commune en 2018 ? Alors ce livret est fait pour vous !

Retrouvez tous les articles de presse et les publications de l'année 2018.

Livret disponible :

À l'accueil de la mairie

Et téléchargeable sur chapareillan.fr

TRAVAUX RUE SAINT ROCH



Travaux d'enrobé, rue Saint Roch



Travaux rue Saint Roch : eau potable et mise en séparatif

CONSEILS POUR L'HIVER

Pensez à protéger vos compteurs d'eau !

Avec le gel, ceux-ci peuvent être endommagés !

Pensez à vous garer correctement !

Afin de faciliter l'accès aux véhicules de services pour le déneigement !

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Le relevé des compteurs va débiter au mois de mars, nous vous remercions de bien vouloir laisser libre d'accès les regards compteurs. Dans le cas où le regard n'est pas accessible, un papillon de relève sera déposé par les agents.



Contact :
Communauté de communes du Grésivaudan
Service des eaux
☎ : 04 76 99 70 00
servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

**EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT, PENSEZ À RÉSILIER VOTRE ABONNEMENT
AU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.**

Contact : Service urbanisme Chapareillan ; ☎ : 04 76 45 28 04

DÉCHARGE SAUVAGE, ÇA CONTINUE !

Une nouvelle fois, ce mardi 4 décembre, une nouvelle découverte de déchets, route de Francin. L'équipe des services techniques a été de nouveau mobilisée pour nettoyer, évacuer et trier !

RAPPEL A LA LOI :

« Vous risquez 75 € d'amende si vous jetez une simple poubelle, 1 500 € en cas de dépôt depuis un véhicule et s'il s'agit de déchets professionnels, cela peut atteindre 75 000 € d'amende. »



NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS !

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules fines, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période d'épisode de pollution.

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

Le compostage individuel :

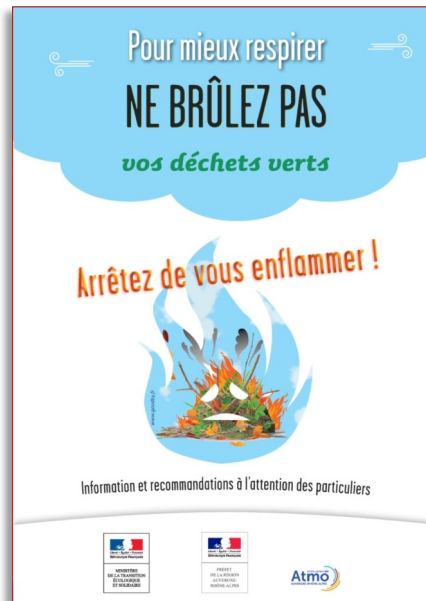
Tonte de pelouse et feuillage peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Le broyage et le paillage :

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

La déchetterie :

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Renseignements :

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



450

C'est le montant en euro de la contravention en cas de non-respect du règlement sanitaire départemental pour un particulier

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune compte plus de 400 points lumineux. 178 ont été commandés pour passage aux Leds dont 90 ont été remplacés en décembre et 88 seront changés au 1^{er} trimestre 2019

Les lampadaires des hameaux, de la rue de Bellecour et de la rue des Blards ont été rénovés.



178

C'est le nombre de lampadaires qui seront rénovés sur la commune de Chapareillan



NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2019, sur le territoire du SIBRECSA, vous pouvez déposer tous vos emballages dans les conteneurs de tri jaune. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant récupérés pour être recyclés et valorisés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri jaune aux côtés des emballages en métal, en carton et des briques alimentaires. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Informations : www.sibreca.fr

DES INSTANTS RÉVÉLÉS



Dimanche 6 janvier, la Compagnie des Instants Révévés était réunie pour tirer quelques grands traits de ces futurs projets artistiques, résolument ancrés dans le corps physique et la poésie, résolument colorés du son des instruments. Explorations, découvertes et révélations du potentiel pour cette nouvelle année, tels étaient les objectifs. Une belle journée de résidence de création artistique à la salle de la fruitière clôturée par la rencontre entre la troupe et les élèves de l'atelier impro de Chapareillan autour de la traditionnelle galette. Tout était là !

La compagnie proposera des ateliers découvertes de l'improvisation théâtrale aux plus jeunes pendant les vacances de février dans le cadre des activités du centre de loisirs.



SUPER LOTO DES COMMERÇANTS

**DIMANCHE 24 FÉVRIER
À 14^H00**

OUVERTURE DES PORTES À 12^H00
Salle polyvalente

*Buvette
et petite restauration sur place*

+ de 5 000 € de lots

- 1 bon voyage (1200€)
- 1 TV 4 K 123cm
- 1 nettoyeur karcher
- 1 tireuse à bières
- bons d'achats électroménager...

*Organisé par
Chapareillan Développement*

Renseignement :
Chapareillandveloppement
@gmail.com

PAUSE PARTAGE



Dans le cadre de l'Université Inter Communale du Grésivaudan (UICG), Catherine Ivanoff, sommelière agréée, est venue animer 6 séances d'initiation à l'œnologie. Les 14 personnes adhérentes à l'IUCG inscrites à ce cours ont pu approfondir dans une ambiance fort sympathique leurs connaissances dans l'histoire de la viticulture autant que dans la compréhension de l'alchimie en bouche et en nez lors de la dégustation. Au programme aussi : le salon des vins à Grenoble et la visite d'une cave au Touvet.

L'IUCG est une université populaire qui compte 700 adhérents provenant de 62 communes du Grésivaudan. C'est la première année qu'un de ses cours est proposé à Chapareillan avec l'association Pause Partage comme partenaire et grâce à la mise à disposition de la salle Beethoven par la mairie.



contact :
pausepartage38@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE BOIRS CHAPAREILLAN

**VENTE
DE
DIOTS / POLENTA
&
DEGUSTATION
DE
BIERES BELGES**
Dimanche 10 février
dès 9^H00
Place de la Mairie



DONNER SON SANG, C'EST SAUVER DES VIES !

La dernière collecte pour l'année 2018 du vendredi 2 novembre à Chapareillan a vu se présenter 86 généreux donateurs, pour 110 donateurs prévus par l'Etablissement Français du Sang. Les dons sont malheureusement en baisse, et ceci se vérifie au niveau de la moyenne nationale.



**Il faut se mobiliser,
et mobiliser tous nos
proches encore plus,
au vu de la situation !**

Au jour de la rédaction de cet article, début janvier, nous ne sommes pas en mesure d'annoncer les résultats de la collecte du 18 janvier.

Rappel : de 18 à 70 ans, les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.

Pour tous renseignements sur le don du sang ou un rendez-vous pour un don de plasma :

☎ : 0800 109 900 (numéro gratuit)

PROCHAINE COLLECTE DE SANG

**MERCREDI 27 MARS
DE 16^H30 À 19^H45**

À LA SALLE VAUBAN, FORT BARRAUX

Nous vous y attendons nombreux !

Merci pour votre geste généreux envers les malades et blessés.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Vendredi 8 février à 19^H00
Mairie de Chapareillan



dondesang.efs.sante.fr

STAGES ARTISTIQUES À LA NOMADERIE

Rendez-vous dès Février pour des stages d'initiation et de découverte...

Samedi 16 Février
Salle de l'épître

De 10^H00 à 11^H00

Atelier de danse parents-enfants
enfants de 4 à 6 ans, parents, grands-parents
animé par la chorégraphe Martine Jaussen

De 11^H00 à 12^H00

Initiation à la danse Hip-hop
enfants à partir de 7 ans

De 13^H30 à 15^H30

Stage de danse afro-contemporaine
Adultes
avec le chorégraphe Scotty Lassina Touré

De 16^H00 à 17^H30

Stage de danse Hip-hop
et afro-contemporaine
Adultes
coanimé par les chorégraphes
Martine Jaussen et Scotty Lassina Touré



Tarifs :

De 10 à 25 € selon le stage

Autres dates à retenir :

Samedi 16 Mars / Samedi
18 Mai

Rappel :

Les ateliers de danse Hip-hop pour les enfants et les ados sont ouverts à Chapareillan, tous les mardis !

Pour les prochains stages artistiques, contactez :

lanomaderie.asso@gmail.com

Facebook : @lanomaderie

AMC
Association Musicale de Chapareillan

SOIRÉE JAZZ ET BAL FOLK

Samedi 2 février
Dès 19^H00
à la salle polyvalente

Organisé par l'AMC
et Pause Partage

19^H00

Buvette et restauration

20^H00

Concert du groupe
Daniel Villard Project

Suivi du bal folk

Participation au chapeau

Renseignements

☎ : 07 77 44 64 82



BILAN POSITIF POUR L'AMICALE LAÏQUE

Nous voilà tous repartis pour un tour autour du soleil ! Toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite d'avancer à votre rythme dans cette nouvelle année et d'y trouver votre bonheur. Pensez à garder un peu de votre temps pour continuer à soutenir nos actions et ainsi contribuer à éveiller et satisfaire la curiosité des élèves des écoles publiques en leur permettant de réaliser un maximum de projets pédagogiques.

Le premier trimestre de l'année scolaire est déjà terminé et nous sommes en mesure de dresser un bilan positif, ce qui est une excellente nouvelle pour les écoles publiques de Chapareillan.

Le 25 novembre dernier, nous avons eu le plaisir de vous accueillir en tant que visiteurs ou exposants à notre traditionnelle Bourse aux Jouets. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous. Vous avez certainement trouvé votre bonheur parmi les 52 tables couvertes de jouets et livres proposés par nos exposants ! Cette année, L'Amicale Laïque a innové ; après avoir organisé une collecte de jouets dans les écoles (maternelle et élémentaire), les bénévoles se sont relayés pour tenir un stand dont les bénéfices s'ajoutent à ceux générés par la buvette et la location des tables. Un grand MERCI également à tous les parents qui nous ont tous régales en nous apportant des tartes, des gâteaux et des crêpes pour la buvette.

Enfin, nous profitons de cet article pour remercier chacun d'entre



vous qui avez participé d'une façon ou d'une autre à nos actions de fin d'année. Grâce à vos notre vente de chocolats et celle de saumons fumés artisanaux furent des succès. Nous espérons que vos papilles ont été satisfaites !

A vos agendas : nous vous donnons déjà rendez-vous pour la fête des maternelles et la kermesse de l'école élémentaire les 15 & 16 juin 2019 ! C'est en forme et plus motivés que jamais que nous entamons nos préparatifs pour ces deux événements à venir, notamment avec la recherche de lots pour notre traditionnelle tombola et la programmation d'activités conviviales. Vous trouverez d'ailleurs le détail de la programmation, dans un prochain "Bulletin Municipal".

Renseignements et informations :

amicalelaïque.chapa@gmail.com

amicalaiquechapa.canalblog.com

Facebook : @amicalelaïquedechapareillan



AGENDA ASSOCIATIF

FÉVRIER

- 1 PAUSE PARTAGE
Assemblée générale
Salle (à préciser) à 17^h30
- 2 A.M.C / PAUSE PARTAGE
Concert de jazz et bal folk
Salle Polyvalente à 19^h00
- 8 DON DU SANG
Assemblée générale
Salle du conseil municipal à 19^h00
- 9 PAUSE PARTAGE
Soirée irlandaise
Salle polyvalente
- 10 COMITÉ DE JUMELAGE
BOIRS / CHAPAREILLAN
Vente de diots
Place de la mairie dès 9^h00
- 16 LA NOMADERIE
Stage artistiques
Salle de l'épitel dès 10^h00
- 24 CHAPAREILLAN
DÉVELOPPEMENT
Super loto
Salle polyvalente dès 14^h00

MARS

- 16 LA NOMADERIE
Stage artistiques
Salle de l'épitel dès 10^h00
- 27 DON DE SANG
Collecte de sang
Salle Vauban, Barraux
de 16^h30 à 19^h45
- 27 SKI JUNIORS
Remise des médailles
Salle polyvalente
- 30 FNACA
Vente de diots cuits à l'alambic
Salle polyvalente
- 30 PAUSE PARTAGE
Soirée théâtre
Salle polyvalente

F.N.A.C.A

**VENTE DE DIOTS
CUITS À L'ALAMBIC**
Samedi 30 mars dès 9^h00
à la salle polyvalente

Vente à emporter
ou à manger sur place

Buvette et frites

Réservation recommandée :

Marc Portaz / 04.76.45.23.51

René Portay / 04.76.45.26.95

Monique Croissonier / 04.76.45.25.78



M. René Dupraz a assuré pendant 10 ans le secrétariat. Nous le remercions pour son investissement. Dorénavant, M. Marguet prendra le relai.



Assemblée générale de la F.N.A.C.A

C'ÉTAIT NOËL AU RESTAURANT SCOLAIRE

Jeudi 20 décembre, tous les enfants inscrits au restaurant scolaire ont pu bénéficier d'un repas de Noël. Au menu : mousse de canard, escalope de poulet sauce Noël, pommes pin, bûche de Noël, clémentines et papillotes.



DES AIDES POUR LE BAFA



Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs). Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants

et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

La commune de Chapareillan propose aux jeunes chapareillanais, de 17 ans et plus, souhaitant devenir animateurs, une aide financière pour suivre la formation BAFA.

Conditions :

Habiter la commune de Chapareillan, Avoir 17 ans le jour de départ en formation.

Pour bénéficier de la bourse BAFA :

Prendre contact avec le directeur de l'accueil de loisirs pour réaliser un stage découverte d'au moins 2 jours. Envoyer un courrier à Madame le Maire, demandant de pouvoir bénéficier de la bourse BAFA.

L'aide allouée est de 150 € par stage (base ou perfectionnement), versée directement à l'organisme de formation.

MATHILDE DOMEcq À LA RENCONTRE DES SCOLAIRES

Dans le cadre de la manifestation « Giboulivres », organisée en partenariat avec les bibliothèques du réseau, les élèves de CE2 / CM auront le plaisir de rencontrer Mathilde Domecq... Mais qui est-elle ?



Née en 1982, à Marseille, Mathilde Domecq est diplômée en illustration de l'école des Arts Décoratifs de Strasbourg.

Après quelques années d'expérience dans la presse jeunesse (*Pif Gadget*, *Spirou*, *Bayard*, *Milan*) elle rejoint la bande à Tchô ! en 2006 avec Basile & Melba.

En 2012 elle crée *Paola Crusocé*, revisitant ainsi le mythe des naufragés, dont le tome 1 sera dans la sélection Jeunesse au festival d'Angoulême. Avec *Uma-mi Lab*, elle multiplie désormais les expériences scéniques telles que les concerts de dessin. Elle vit et travaille aujourd'hui à Berlin, dans le *studio Weltall*.



DES ANIMATIONS AUTOUR DU CONTE

Lors des visites des scolaires à la bibliothèque, Isabelle propose certaines animations... Avec les CM1 / CM2 de l'école publique, elle leur a proposé à l'aide de quelques mots de créer, par groupe, des contes... en voici deux...

LA SORCIÈRE BIDOUILLE

De Chloé, Lilou et Emily

Il était une fois, une sorcière appelée la sorcière Bidouille.

Cette sorcière déteste le Père Noël. Elle l'envoie dans le désert d'un coup de baguette magique. Car le Père Noël ne lui avait pas offert de cadeaux.

Le Père Noël qui était dans le désert se transforma en Père Fouettard de colère.

Tout à coup, il vit un chameau. Il sauta dessus. Et le chameau traversa le désert à toute vitesse et l'emmena jusqu'au village.

Tous les enfants accoururent pour voir le Père Fouettard.

Tellement heureux de voir les enfants, il se retransforma en Père Noël.

Le 24 décembre le Père Noël offrit des cadeaux à tout le monde, même à la sorcière Bidouille.

Fin

NOËL AU SOMMET DES MONTAGNES

De Célia, Tessa et Pauline

Il était une fois un Père Noël et sa fée tout là haut dans la montagne!

Ils étaient en train de compter les cadeaux, mais ils s'aperçoivent qu'il en manque plusieurs.

D'un coup le Père Noël voit un petit écureuil, avec un cadeau dans les mains.

La fée reprend le cadeau avec sa baguette magique.

Le Père Noël lui fait la leçon et lui donne des noisettes et l'écureuil promet de ne plus voler les cadeaux.

Fin



LE PÈRE NOËL S'INVITE À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque accueille régulièrement des classes dans ses locaux autour de projets divers et variés. Cette année, les enfants du RAM et de l'école maternelle publique ont pu passer un moment privilégié avec le Père Noël.

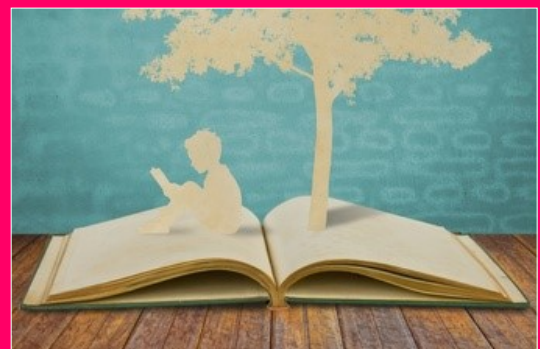


CLUB DE LECTURE

Prochaine rencontre
« Délivre Ensemble » :

Mardi 5 mars et mardi 9 avril à 17^H00
à la bibliothèque

Si la lecture vous intéresse, rejoignez nous... Venez Partager, échanger, trouver des idées de lecture... N'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque ou à la mairie qui transmettront...



ZÉRO PESTICIDE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

NOUVELLE FUSION DE COMMUNES

Les communes de La Ferrière et de Pinsot, situées dans le massif de Belledonne, ont adopté mardi soir, lors de leur conseil municipal respectif, leur projet de fusion. Cette commune nouvelle a vu le jour le 1^{er} janvier 2019 et est baptisée : Le Haut-Bréda. Le Grésivaudan salue cette décision mûrement réfléchiée et concertée avec les habitants. Cette heureuse nouvelle intervient un mois après l'annonce de la fusion prochaine entre les 3 communes du Plateau des Petites Roches.

DÉCOUVREZ R DE RÉCUP', LA RECYCLERIE DE PONTCHARRA

C'est décidé : en 2019, j'agis pour la planète... près de chez moi et sans que ça me coûte (au contraire !). Comment ? En adoptant l'achat d'occasion à R de récup', la recyclerie créative de Pontcharra. Attention : trouvailles et rencontres au Rendez-vous !

Gérée par une association à but non lucratif, R de récup' est un chantier d'insertion employant 3 permanents et 13 salariés en insertion. Grâce à leur action et depuis sa création en juin 2017, plus de 200 tonnes d'objets ont été détournées des bennes et remises en circulation (vendues ou recyclées) : vêtements, accessoires, livres, jouets, vaisselle, déco, mobilier... Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets !



Renseignements et horaires :
R de récup'
90, rue de la ganterie, Pontcharra
☎ : 06 49 99 05 46.
info@rderecup.com
www.rderecup.com

BIEN VIVRE À DOMICILE AVEC ISERADOM

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un site internet isereadom.fr, et un Numéro Vert gratuit d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : **0800 38 00 38**.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une charte déontologique, et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'informations.



N° Vert 0 800 38 00 38

Appel gratuit
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 17h



ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Vous avez un projet de rénovation, de construction ou de changement de système de chauffage ? **Venez avec vos devis, vos plans, vos projets ou juste vos questions !**

Comment consommer moins et réduire son budget énergie ? Par quels postes de travaux commencer sa rénovation pour être le plus efficace ? Comment imaginer un projet de construction économe en énergie ? Quels sont les bons choix pour l'isolation, le mode de chauffage, les énergies renouvelables,...? Quelles solutions techniques et financières ?

Comment choisir entre plusieurs devis ? Quels gestes économes adopter ?

Selon vos projets de travaux, à l'issue de votre rendez-vous, un conseiller Ageden pourra venir réaliser un diagnostic énergétique à votre domicile

Le Grésivaudan vous propose deux permanences mensuelles. 1 heure de conseils personnalisés et indépendants assurée par un conseiller énergie de l'AGEDEN (Espace Info-Energie).

Prochaines permanences :

Mercredi 6 février de 13^H00 à 17^H00

Mercredi 20 février de 9^H00 à 13^H00

Mercredi 13 mars de 13^H00 à 17^H00

Mercredi 27 mars de 9^H00 à 13^H00

Mercredi 10 avril de 13^H00 à 17^H00

Mercredi 24 avril de 9^H00 à 13^H00

Renseignements et autres dates :
www.gresivaudan.fr



DES FORMATIONS À L'APICULTURE

L'Abeille Dauphinoise, syndicat d'apiculture de l'Isère plus que centenaire, s'est donnée pour mission le développement et la défense de l'apiculture durable. Comme chaque année, nous proposons :

- une initiation à l'apiculture, ouverte à tous, d'une durée de 8 journées : de l'installation de ruches jusqu'à l'hivernage, en passant par les soins et la récolte. Cette formation se déroule de mars à septembre 2019 sur le campus de St Martin d'Hères (matin-théorie) et sur nos ruchers-écoles (après-midi pratique). Son coût est de 80€ annuels + une adhésion à l'association de 18€.
- des stages de perfectionnement pour les plus exercés.



Informations :
L'abeille dauphinoise

☎ : 04 76 25 07 09

www.abeille-dauphinoise.fr

L'ENSEIGNEMENT À CHAPAREILLAN - 2^{ÈME} PARTIE

LES DÉBUTS DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE (1870-1890)

Extrait de « Cahier d'histoire » par Mairie de Chapareillan, 2013

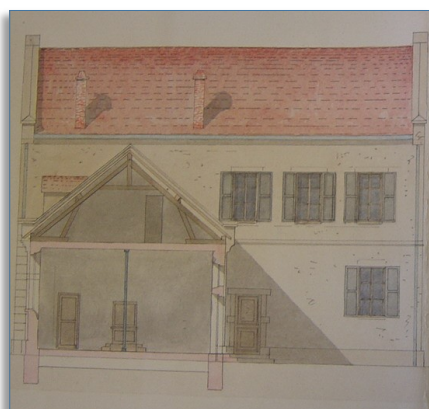
La gratuité pour tous les élèves des écoles communales

Avec 10 ans d'avance sous le mandat du maire Ambroise Bravet, la commune de Chapareillan anticipe la gratuité dans les écoles primaires.

Le 20 septembre 1872, il prend une nouvelle délibération suite à une lettre du préfet et « rappelle que la gratuité pour les écoles communales de Chapareillan, tant de garçons que de filles, à dater du 1^{er} janvier 1873 a été votée dans la session de mai... Aujourd'hui, le Conseil persiste dans son vote du mois de mai, persuadé que la gratuité est un progrès pour l'instruction populaire »

La construction de l'école du chef-lieu

En 1872, le conseil municipal est informé de la mise en vente de l'ancienne maison Juglar, devenu propriété Veyron, à la Ville. Il décide d'étudier la possibilité de transformer cet immeuble en maison d'école.



Plan de l'école en 1876



Plan de l'école en 1876

L'état des lieux et le coût des réparations et des aménagements feront renoncer à cette éventualité.

Le 6 mai 1875, l'inspecteur adresse une lettre pressante au maire de Chapareillan, menaçant même de s'opposer à l'avenir au renouvellement des baux relatifs à la location des maisons d'école.

« ...le conseil après en avoir délibéré, considérant que la commune ne possède point de maison d'école soit pour les garçons, soit pour les filles, que les locaux actuels sont loués et présentent une mauvaise installation... considérant que la construction d'école est sur le tapis dans la commune depuis 40 ans au moins, qu'elle n'a pu recevoir de solution à cause des dissentiments survenus à propos de son emplacement, dissentiments naturels dans une commune aussi dispersée que celle de Chapareillan, considérant que

c'est la moment de donner une solution à cette grave question, en raison des grands avantages qui sont faits par le département et part l'Etat pour la construction des écoles ;

Persiste dans sa délibération du 10 mai 1868 et au besoin vote la construction de deux écoles avec ou sans mairie. »

L'acquisition des terrains est votée du 26 octobre 1876.

La commune bénéficiera pour la réalisation de ce projet d'aides de l'État et du département mais il lui faudra recourir à l'emprunt et à une imposition extraordinaire pour couvrir les frais.

La rentrée de 1880 s'effectuera dans la nouvelle école.